

C onjoncture française



Environnement international de la France

L'activité des économies avancées continuerait de se contracter au premier semestre 2009 comme le signale la nouvelle forte dégradation des enquêtes de conjoncture. Après une baisse de 1,8 % au quatrième trimestre 2008, leur PIB reculerait de 1,7 % au premier trimestre. La baisse serait moindre au deuxième trimestre (-0,7 %), grâce notamment à l'impact des plans de relance décidés par les gouvernements. L'ampleur de cet impact constitue le principal aléa entourant cette prévision.

La contraction de la demande au quatrième trimestre 2008...

Au quatrième trimestre 2008, les économies avancées se sont fortement contractées (-1,8 %). Les débouchés se sont réduits partout et les entreprises ont ajusté leur production et leurs stocks à la baisse de la demande. Le faible taux d'utilisation de leurs capacités de production les a conduites à réduire fortement leurs dépenses d'investissement et l'emploi. Toutefois, la baisse des prix pétroliers qu'a entraînée le recul général de la demande a permis un net repli de l'inflation, jouant ainsi un rôle amortisseur dans la crise.

La forte contraction de la demande a entraîné la chute du commerce mondial. L'Allemagne et le Japon, dont la croissance est très dépendante du commerce extérieur, ont été particulièrement tou-

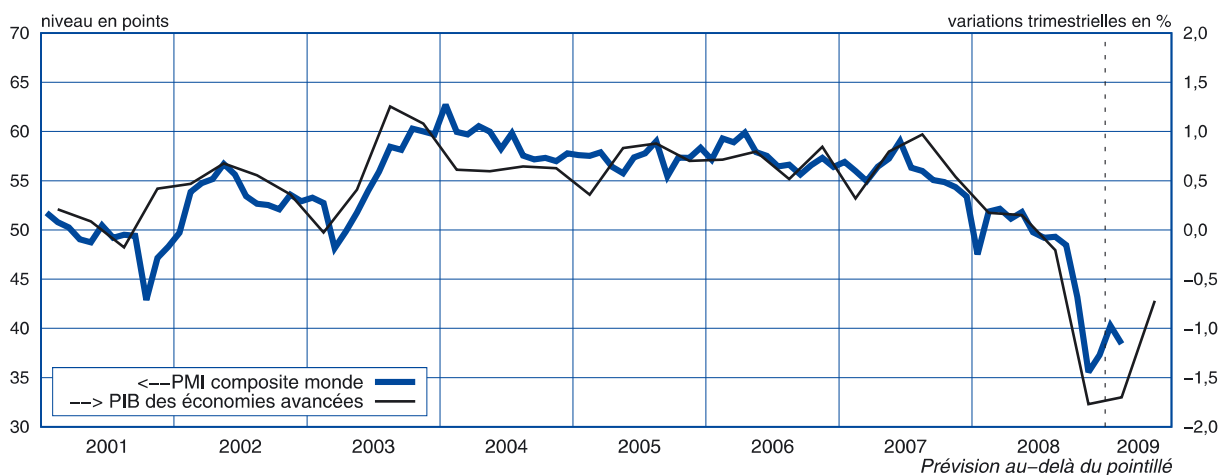
chés. Parallèlement, la chute du commerce mondial a donné un coup d'arrêt à l'activité de la Chine et des nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est.

... se poursuivrait à l'horizon du premier semestre 2009

À l'horizon de la prévision, les économies avancées resteraient en récession. En février 2009, les directeurs d'achats signalent en effet de nouveau une forte baisse des perspectives d'activité (cf. graphique 1). Parallèlement, le commerce mondial devrait encore subir une forte contraction, comme en témoignent le *Baltic Dry Index*, qui suit le coût du transport maritime de matières premières sèches, et la composante « commandes à l'exportation » de l'enquête auprès des directeurs d'achat (cf. éclairage « *Mieux appréhender l'évolution des échanges extérieurs par pays à l'aide d'une prévision du commerce mondial* »).

Les ménages continueraient de restreindre leurs achats (cf. tableau) : d'abord, la baisse de l'emploi et le ralentissement des salaires réduiraient encore leur pouvoir d'achat ; ensuite, le retournement général des marchés immobiliers et boursiers a sensiblement rogné leur patrimoine, ce qui les pousserait à accroître leur épargne ; enfin, le financement de la consommation par l'endettement est devenu plus difficile, avec le durcissement des

1 - La dégradation de l'activité se poursuivrait



Sources : GlobalInsight, DataInsight, FMI, calculs Insee

conditions de crédit par les banques. Au total les ménages épargneraient plus, consommeraient moins et réduiraient leurs dépenses d'investissement en logement.

Face à des perspectives de demande dégradées, confrontées à des stocks élevés et à des conditions de financement plus dures, les entreprises continuent de baisser leur production. La sous-utilisation de leurs capacités de production les conduirait à encore réduire leurs dépenses d'investissement et leurs effectifs.

Les pays exportateurs de pétrole auront du mal à ajuster leur production à la contraction de la demande mondiale. Aussi, le marché du pétrole devrait-il rester excédentaire et le prix du baril de Brent ne dépasserait pas les 40 \$ (cf. fiche Pétrole). La baisse des prix des matières premières, énergétiques et autres, continuerait de se diffuser à l'économie et réduirait l'inflation des économies avancées ; le ralentissement de l'activité mondiale pèserait également, de sorte que l'inflation sous-jacente baisserait dans ces pays au cours du premier semestre 2009. Si l'on y ajoute que la production s'éloignerait encore de son potentiel, des pressions déflationnistes pourraient se manifester. Toutefois, à l'exception du Japon, les économies avancées resteraient très éloignées d'une situation de déflation à l'horizon de la prévision, l'inflation sous-jacente restant notamment positive.

Au total, le PIB des économies avancées se contracterait de 1,7 % au premier trimestre 2009. Au deuxième trimestre, il reculerait de 0,7 %, sous l'hypothèse que les plans mis en œuvre par les gouvernements soutiendraient la consommation des ménages et l'investissement.

Baisse limitée des tensions sur les marchés financiers

Tout au long du quatrième trimestre 2008, tant les banques centrales que les États sont massivement intervenus pour réduire les tensions qui ont déstabilisé les marchés financiers après la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers.

Les principales banques centrales ont procédé à de nouvelles injections de liquidités et à de nouvelles baisses de taux, certaines s'orientant vers des achats directs de titres (politique monétaire « non conventionnelle ») afin de pallier la réduction de leurs marges de manœuvre en termes de taux d'intérêt. Parallèlement, les gouvernements des économies avancées sont massivement intervenus afin de tenter de normaliser le fonctionnement de leurs systèmes financiers, notamment sous la forme de prises de participation, de prêts et de garanties de créances, voire de nationalisation d'institutions financières.

Cette double action des pouvoirs publics a fait reculer les tensions sur les marchés interbancaires depuis octobre 2008. Néanmoins, l'aversion pour le risque demeure à un niveau très élevé. Et les tensions resteraient importantes au premier semestre 2009. Par conséquent, les conditions de financement des ménages comme des entreprises resteraient tendues à l'horizon de la prévision.

Des plans de relance au soutien de l'activité

Outre leur soutien aux institutions financières en difficulté, les gouvernements des économies avancées ont décidé la mise en œuvre de plans de re-

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées :

en %

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2007				2008				2009		2007	2008	2009 acq.
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
PIB	0,4	0,7	0,8	0,3	0,4	0,1	-0,3	-1,8	-1,7	-0,7	2,7	0,7	-3,7
Consommation privée	0,4	0,6	0,5	0,2	0,3	-0,1	-0,4	-0,9	-0,2	-0,1	2,1	0,5	-1,2
Consommation publique	0,5	0,8	0,5	0,5	0,4	0,6	0,9	0,2	0,6	0,8	2,1	2,4	2,0
Investissement	0,3	-0,1	0,3	-0,3	-0,5	-0,9	-1,3	-4,1	-5,9	-4,0	0,7	-3,5	-12,9
Exportations	0,6	1,7	3,5	1,0	1,6	0,9	0,6	-7,7	-6,6	-3,6	6,7	3,6	-14,6
Importations	1,4	0,0	1,4	-0,3	0,6	-1,5	0,4	-3,8	-4,8	-2,6	2,9	-0,8	-9,7
<i>Contributions à la croissance</i>													
Demande intérieure hors stocks	0,5	0,5	0,5	0,2	0,2	-0,1	-0,3	-1,2	-1,1	-0,6	2,2	0,2	-2,7
Variations de stocks	0,1	0,0	0,2	-0,2	0,0	-0,2	0,1	0,2	-0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Extérieur	-0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	-0,1	-0,7	-0,3	-0,1	0,5	0,6	-0,9

Prévision

Sources : instituts statistiques nationaux, FMI, calculs Insee

lance substantiels pour faire face à la forte contraction de l'activité. Ces plans se composent de trois types de mesures : des soutiens sectoriels ponctuels (automobile en France ou aux États-Unis) ; des réductions d'impôts ou des transferts directs, qui pourraient avoir un impact immédiat sur la demande ; et de grands travaux et programmes d'investissement, plus longs à mettre en œuvre. Les gouvernements des grands pays émergents, en particulier la Chine et la Russie, ont également annoncé des plans de relance massifs.

L'activité en sera soutenue au premier semestre. Les effets positifs des « primes à la casse » sont ainsi d'ores et déjà visibles en France ou en Allemagne. La consommation des ménages devrait baisser moins fortement au deuxième trimestre, grâce notamment aux transferts de revenu aux ménages américains (hausse des allocations, baisse d'impôts...). Enfin, les hausses annoncées d'investissement public pourraient commencer à faire sentir leurs premiers effets.

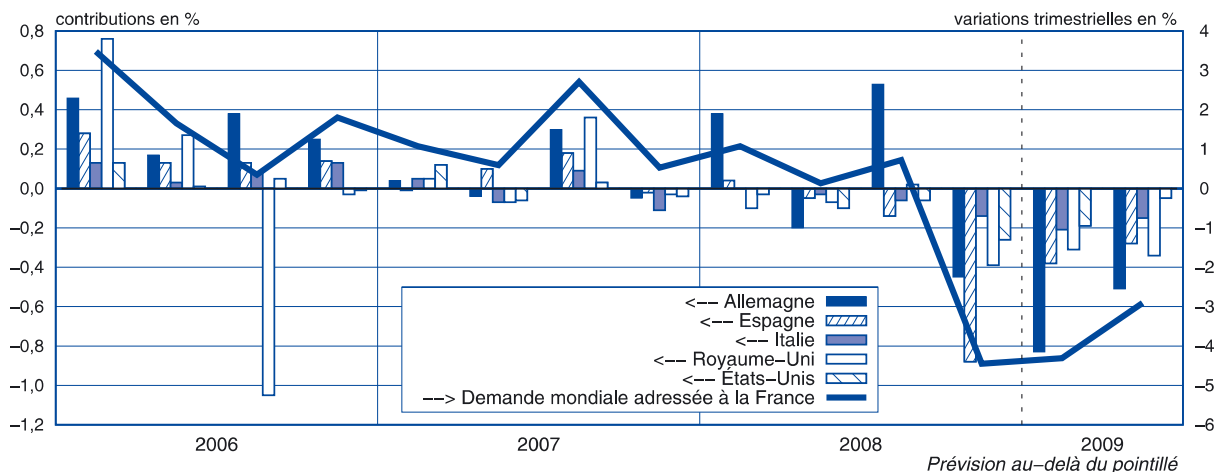
Toutefois, l'impact de ces plans sur l'économie est difficile à évaluer précisément. D'une part, s'agissant des investissements publics, il est souvent difficile de juger dans les annonces ce qui relève

réellement de dépenses nouvelles de ce qui ressort de dépenses qui auraient été en tout état de cause engagées. Et les délais de mise en œuvre de ces dépenses nouvelles sont eux-mêmes très incertains. D'autre part, s'agissant du soutien aux ménages, le partage entre consommation et épargne des sommes versées aux ménages n'est pas connu *ex ante*. Il est notamment difficile de dire dans quelle mesure les ménages accroîtront leur épargne, face à la hausse rapide du chômage et à l'incertitude sur leurs revenus futurs.

Des débouchés à l'exportation de la France en baisse sensible

La contraction du commerce mondial devrait peser significativement sur les débouchés à l'exportation de la France : la « demande mondiale » adressée à la France, c'est-à-dire les importations de nos partenaires pondérées par leur poids dans nos exportations, devrait ainsi reculer de nouveau au premier semestre 2009 (-4,3 % puis -2,9 % aux premier et deuxième trimestres 2009), après -4,4 % au quatrième trimestre 2008 (cf. graphique 2). ■

2 - Baisse des importations des principaux partenaires commerciaux de la France



Note de lecture : la courbe représente la variation trimestrielle de la demande mondiale adressée à la France. Les barres représentent les variations des importations des pays en volume pondérées par leur part dans les exportations de la France (la somme des poids de ces cinq pays représente près de la moitié des exportations françaises).
Sources : DataInsight, DGTPE, calculs Insee

Éclairage - Mieux appréhender l'évolution des échanges extérieurs par pays à l'aide d'une prévision du commerce mondial

Avec l'ouverture croissante des frontières, l'évolution des débouchés à l'exportation constitue un déterminant de plus en plus important de la croissance d'un pays. Pour prévoir l'évolution de ces débouchés, la méthode habituelle consiste à prévoir les importations des principaux partenaires et à les agréger pour former un indicateur de « demande mondiale » adressée à ce pays. Les importations de chaque pays sont toutefois elles-mêmes dépendantes de ses exportations, notamment par le biais des consommations intermédiaires qui leur sont incorporées. Pour amorcer ce processus itératif, il est donc nécessaire de disposer d'une hypothèse « d'amorçage » pour le commerce mondial. Nous présentons ici un tel outil qui permet, à l'horizon d'un trimestre, de réaliser une prévision du commerce mondial à partir d'enquêtes de conjoncture et donc de donner une indication de l'orientation des échanges extérieurs de chacun des pays. Cet outil permet, avec les données de novembre 2008, de retracer la nette contraction du commerce mondial survenue au quatrième trimestre, même s'il en sous-estime l'ampleur. Pour le premier trimestre, il indique un nouveau fort repli du commerce mondial.

Prévoir le commerce mondial : l'apport des commandes à l'exportation

La composante « commandes à l'exportation dans l'industrie manufacturière » de l'enquête mensuelle des directeurs d'achats (enquête *Purchasing Managers Index* ou PMI), disponible dans de très nombreux pays, se révèle être un indicateur coïncident, voire avancé, de l'évolution du commerce mondial (cf. graphique 1) que l'on peut donc mobiliser pour prévoir l'orientation des échanges internationaux avant la publication des comptes nationaux trimestriels.

L'étalonnage suivant permet de prévoir la variation trimestrielle du commerce mondial (WT) en se basant sur l'acquis de l'enquête (PMI) à l'issue du deuxième mois du trimestre,

qui est le dernier point connu au moment de la confection de la note de conjoncture.

$$\Delta WT_t = -19,0 + 0,4 PMI_t^{pcquis_m2} - 0,3 \Delta WT_{t-3} ;$$

(-6,6) (+7,4) (-2,8)

ΔWT_t : variations trimestrielles de l'indice du commerce mondial calculé par le CPB (*Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis*).

$PMI_t^{pcquis_m2}$: acquis du PMI à l'issue du deuxième mois du trimestre

Période d'estimation : 1999T1-2007T4 ; R^2 ajusté = 0,62 ; DW = 2,0. Entre parenthèses : tests de Student.

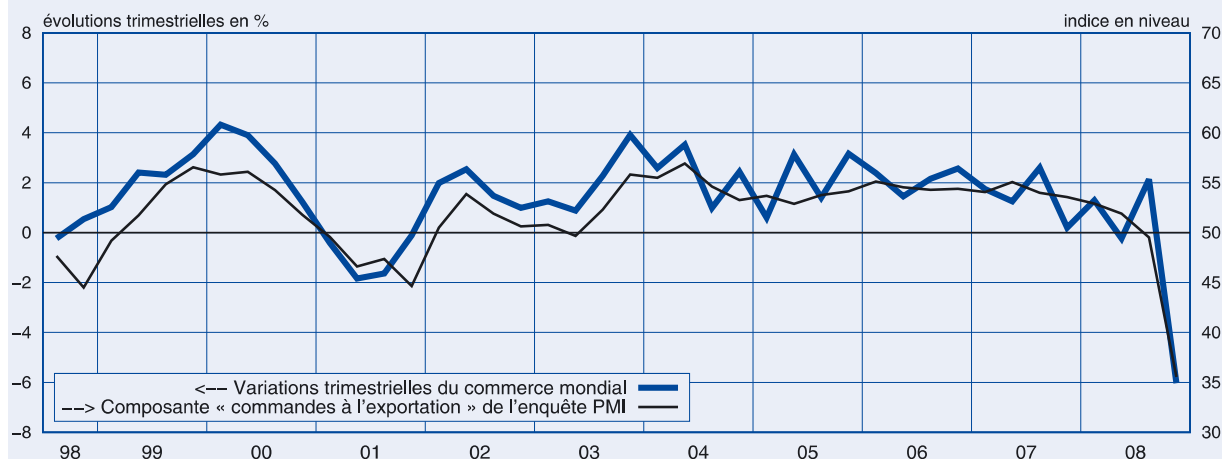
L'étalonnage retrace assez bien la chute du commerce mondial au 4^e trimestre 2008

Au quatrième trimestre 2008, l'étalonnage captait bien la chute du commerce mondial (-6,0 %) même s'il en sous-estimait l'ampleur : il indiquait une baisse de -4,6 % début décembre. Cet étalonnage permettait donc, dès début décembre, d'annoncer la contraction du commerce mondial que les statistiques douanières et, *a fortiori*, les comptes nationaux trimestriels, ne permettaient pas encore de déceler.

Le commerce mondial continuerait de baisser au premier trimestre 2009

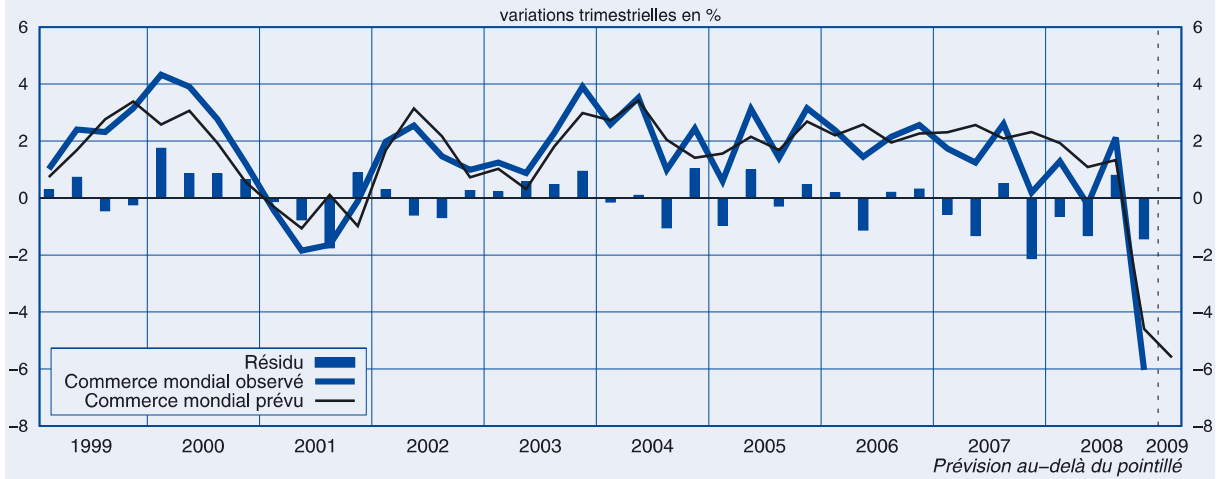
Pour le premier trimestre 2009, cet outil signale une contraction du commerce mondial de 5,6 % (cf. graphique 2). Il laisse attendre une nouvelle forte contraction des échanges extérieurs et donc de la demande mondiale adressée à la France que nous avons inscrite dans notre scénario. ■

1 - Commerce mondial et indice des directeurs d'achats (PMI)



Sources : JP Morgan, CPB

2 - Prédiction du commerce mondial à partir de la composante « commandes à l'exportation dans le secteur manufacturier » de l'enquête PMI



Sources : JP Morgan, CPB, calculs Insee

Échanges extérieurs

Au quatrième trimestre 2008, les échanges extérieurs de la France ont reculé, comme pour la plupart des économies avancées. Les exportations de biens et services se sont repliées de 3,7 % et les importations de 2,2 %.

Au premier semestre 2009, les exportations continueraient de baisser (-5,8 % au premier trimestre puis -2,5 % au deuxième) : la demande étrangère faiblirait de nouveau début 2009, après un fort décrochage au quatrième trimestre 2008.

Les importations continueraient également de se replier (-3,3 % au premier trimestre, puis -1,5 % au deuxième) : comme au quatrième trimestre, elles seraient tirées vers le bas par les reculs de la demande intérieure et des consommations intermédiaires incorporées dans les exportations.

Au total, au premier semestre 2009, la contribution comptable des échanges extérieurs à la croissance serait négative (-0,5 point au premier trimestre puis -0,2 point au deuxième).

des ventes automobiles et de biens intermédiaires dans un contexte de crise mondiale. Sur l'ensemble de l'année 2008, les exportations ont ainsi ralenti par rapport à 2007 (+1,1 % en 2008 après +3,2 % en 2007). Au premier semestre 2009, elles reculeraient (-5,8 % au premier trimestre puis -2,5 % au deuxième trimestre) sous l'effet de la récession mondiale qui continue de tirer vers le bas les importations de nos partenaires. À l'issue du deuxième trimestre, l'acquis de croissance des exportations pour 2009 serait nettement négatif (-10,2 %).

Les exportations de produits manufacturés ont été particulièrement touchées au quatrième trimestre 2008 par le fort ralentissement du commerce mondial : elles ont reculé de 5,3 %. Sur ce trimestre, la demande mondiale adressée à la France s'est repliée de plus de 4 points dans le sillage de l'activité chez les principaux partenaires commerciaux de la France. Sur l'ensemble de l'année 2008, les exportations de biens manufacturés ont nettement décéléré (+1,5 % en 2008 après +3,6 % en 2007).

Au début de l'année 2009, elles reculeraient de nouveau, malgré la dépréciation de l'euro, intervenue fin 2008 (cf. graphique 1). La demande mondiale baisserait encore, comme l'indiquent les indices des directeurs d'achats et les enquêtes de

Les exportations poursuivraient leur baisse au 1^{er} semestre 2009

Au quatrième trimestre 2008, les exportations totales de biens et services ont sensiblement reculé (-3,7 %, cf. tableau), du fait notamment de la chute

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles						Variations annuelles		
	2008				2009		2007	2008	2009 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Exportations									
Ensemble des biens et services	2,0	-1,9	1,0	-3,7	-5,8	-2,5	3,2	1,1	-10,2
Produits manufacturés (71 %*)	2,2	-2,0	0,9	-5,3	-8,0	-3,5	3,6	1,5	-14,1
Importations									
Ensemble des biens et services	1,9	-0,4	1,1	-2,2	-3,3	-1,5	5,9	2,0	-5,6
Produits manufacturés (72 %*)	2,1	-0,3	1,1	-4,4	-5,0	-2,5	7,5	2,2	-9,4
Contribution du commerce extérieur au PIB	0,0	-0,4	0,0	-0,3	-0,5	-0,2	-0,8	-0,3	-1,0

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales

Source : Insee

conjoncture (cf. éclairage de la fiche « Synthèse internationale »). Leur acquis de croissance mi-2009 serait très négatif (-14,1 %).

Les ventes de produits énergétiques et de produits agricoles et agroalimentaires se sont repliées au quatrième trimestre 2008. Au premier semestre 2009, leur repli se poursuivrait.

Les exportations de services ont soutenu les exportations totales au quatrième trimestre 2008, avec une légère croissance. Elles ne devraient cependant pas échapper au ralentissement du commerce mondial début 2009, le tourisme commençant notamment à être affecté d'après les dernières enquêtes de conjoncture.

Les importations continueraient de se replier début 2009

Au quatrième trimestre 2008, les importations de biens et services se sont également nettement repliées (-2,2 %). Cette baisse est surtout imputable au secteur manufacturier et particulièrement à la chute des importations de biens intermédiaires et d'automobiles. Sur l'ensemble de l'année 2008, les importations totales ont fortement ralenti par rapport à l'année 2007 (+2,0 % après +5,9 %). Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2009, elles reculeraient (-3,3 % au premier trimestre puis -1,5 % au deuxième) à cause du repli

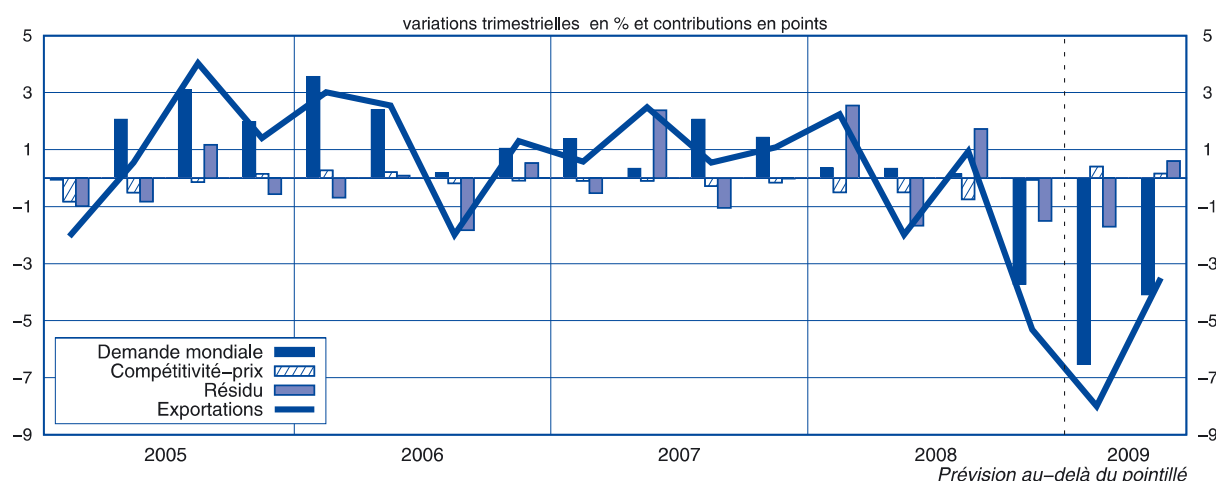
de la demande intérieure et des consommations intermédiaires incorporées dans les exportations. L'acquis de croissance des importations totales à l'issue du deuxième trimestre serait nettement négatif (-5,6 %).

Les importations de produits manufacturés ont nettement baissé au quatrième trimestre 2008 (-4,4 %), dans le sillage de la demande française⁽¹⁾. Celle-ci baisserait de nouveau aux deux premiers trimestres 2009 sous l'effet de la forte baisse des investissements des entreprises et du repli des consommations intermédiaires incorporées dans les exportations (cf. graphique 2). En moyenne annuelle, les importations de l'industrie manufacturière ont très nettement ralenti en 2008 (+2,2 % après +7,5 % en 2007) ; sur 2009, leur acquis de croissance serait de -9,4 % à l'issue du deuxième trimestre.

Au début de l'année 2009, les importations de produits agricoles et agroalimentaires reculeraient légèrement. Alors qu'elles étaient très dynamiques au quatrième trimestre 2008, les importations de produits énergétiques se retourneraient début 2009.

(1) La demande française considérée ici, dite « pondérée », est calculée en pondérant chaque poste de la demande (demande des entreprises, demande des ménages, demande des administrations publiques, exportations) par son contenu en importations.

1 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



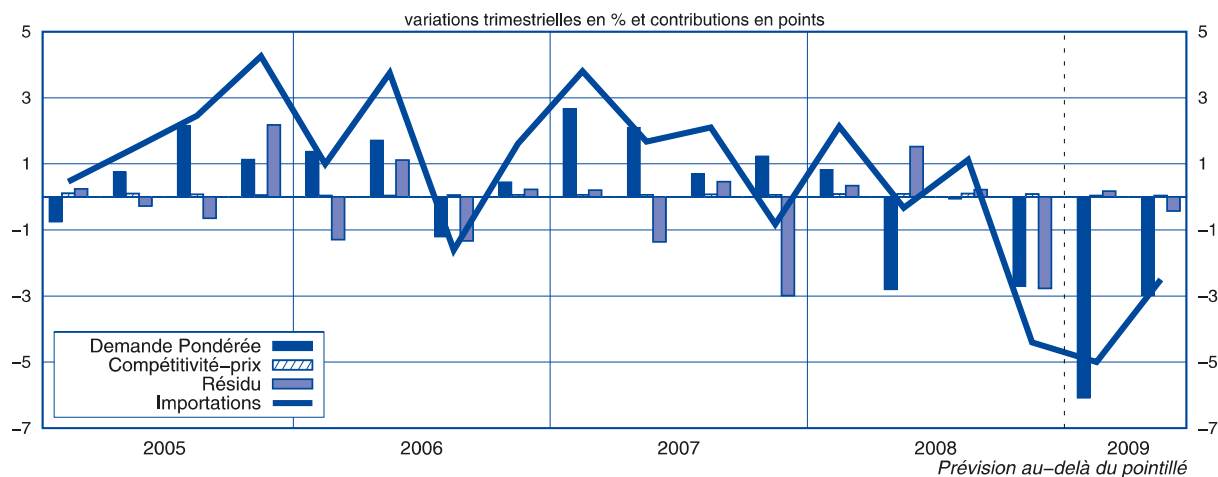
Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au quatrième trimestre 2008, les exportations de produits manufacturés se sont contractées de -5,3 % : l'impact de la demande mondiale est évaluée à -5,5 points, celui de la compétitivité-prix à -0,3 point. Le résidu contribue à hauteur de 0,5 point.

N. B. : la contribution négative du résidu au premier trimestre 2009 tient à la nette baisse enregistrée par les douanes jusqu'au mois de janvier, qui va au-delà de ce que laisseraient attendre les déterminants usuels des exportations.

Source : calculs Insee

Au total, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance resterait négative au premier semestre 2009 (-0,5 point au premier trimestre puis -0,2 point au deuxième), comme sur l'ensemble de l'année 2008. ■

2 - Importations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des importations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande adressée par la France à l'étranger, un indicateur de compétitivité-prix à l'importation et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des importations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique.

N. B. : la contribution fortement négative du résidu au quatrième trimestre 2008 indique le caractère exceptionnel de la baisse des importations manufacturières ce trimestre, baisse que le modèle n'explique que partiellement.

Source : calculs Insee

Pétrole

Au premier semestre 2009, le marché du pétrole resterait excédentaire : les baisses de quotas des pays de l'Opep seraient insuffisantes pour compenser le repli de la demande. Les prix du pétrole devraient par conséquent diminuer quelque peu par rapport à leur niveau moyen de janvier 2009 (44,6\$) et ne pas dépasser les 40 \$ le baril à l'horizon de la prévision.

Au 4^e trimestre 2008, les prix du pétrole ont encore reculé

Au quatrième trimestre 2008, le prix du baril de Brent a de nouveau baissé : il s'est établi à 40 \$ en moyenne sur le mois de décembre, soit 70 % en dessous de son pic de juillet (cf. tableau). L'offre a excédé la demande de près d'un million de barils par jour (cf. graphique 1). Les réductions de quotas de production de l'Opep décidées depuis septembre (-4,2 millions de barils par jour au total) n'ont été que partiellement mises en œuvre. Elles n'ont pas suffi à résorber l'excédent d'offre. Ainsi, les stocks des pays de l'OCDE ont atteint 57 jours de consommation en décembre, soit leur niveau le plus élevé depuis 2002.

Au 1^{er} trimestre 2009, l'offre peinerait à s'ajuster au recul de la demande

En janvier, le prix du baril de Brent a toutefois légèrement augmenté (44,6 \$) du fait de la rigueur de l'hiver, d'un contexte géopolitique tendu (conflit israélo-palestinien, crise gazière russo-ukrainienne) et des premières réductions de l'offre des pays de l'Opep.

Au premier trimestre, la demande mondiale poursuivrait sa baisse pour s'établir à 84,8 millions de barils par jour (-2,4 % en glissement annuel) du fait du fort ralentissement de l'économie mondiale. La consommation baisserait notamment de 4,7 % dans les pays développés. Aux États-Unis, les livraisons de produits pétroliers au commerce de détail, un indicateur de la demande, ont continué de reculer en janvier 2009 (-5,5 % en glissement annuel). Parallèlement, les stocks américains de pétrole brut ont atteint 335 millions de barils, niveau le plus élevé depuis 5 ans pour un mois de janvier. Dans les pays émergents, la consommation de pétrole ralentirait pour le deuxième trimestre consécutif (+0,6 % en glissement annuel, après +1,0 % au quatrième trimestre). Elle diminuerait même en Chine (-0,8 % en glissement annuel) après avoir stagné au quatrième trimestre 2008.

L'offre mondiale peinerait à s'ajuster à la contraction de la demande. D'une part, à la fin du mois de janvier, les pays de l'Opep n'avaient diminué leur production que d'un million de barils par jour, soit la moitié seulement de la baisse des quotas annoncée en décembre (-2,3 millions de barils par jour). Ils pourraient néanmoins décider de nouvelles baisses lors de leur prochaine réunion, le 15 mars. D'autre part, en raison de la mise en service de nouvelles capacités d'extraction, les producteurs non-Opep relèveraient quelque peu leur offre (+0,7 million de barils par jour), notamment en Amérique du Nord (+0,4 million de barils par jour) et en Asie centrale (+0,3 million de barils par jour). Au total, la production mondiale ne baisserait que modérément au premier trimestre, à 85,4 millions de barils par jour.

Au premier trimestre, le marché présenterait par conséquent de nouveau un excédent de 0,6 mil-

Prix du baril de Brent

	Données trimestrielles										Données annuelles			
	2007				2008				2009		2006	2007	2008	2009 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
Baril de Brent en dollars	57,7	68,6	74,9	88,9	96,9	121,8	115,1	54,9	43,0	40,0	65,1	72,5	97,2	41,5
Taux de change euro-dollar	1,31	1,35	1,38	1,45	1,50	1,56	1,51	1,31	1,30	1,30	1,26	1,37	1,47	1,30
Baril de Brent en euros	44,1	50,8	54,4	61,3	64,6	78,1	76,3	41,3	33,3	30,8	51,9	52,6	65,1	32,1

Prévision

Sources : Financial Times, Eurosysteme, Insee

lion de barils par jour. Il serait tout juste à l'équilibre, même dans le cas peu probable d'un respect intégral des baisses de quotas annoncées par l'Opep. De plus, la baisse de la demande et l'aboutissement de nouveaux chantiers ont élevé les marges de production de l'Opep à 5,5 millions de barils par jour, contribuant à détendre le marché.

Le marché resterait excédentaire au 2^e trimestre 2009

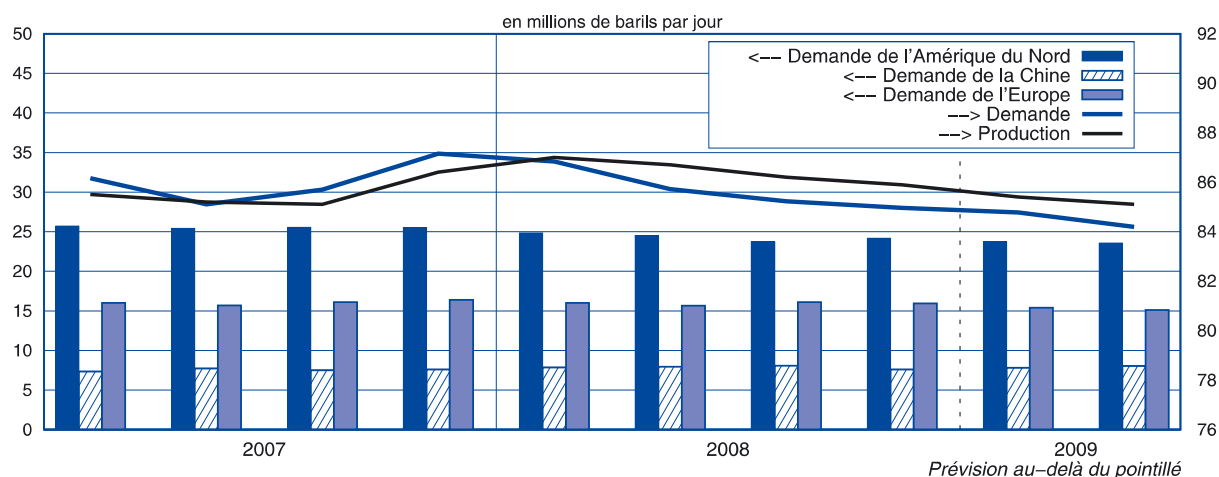
Au deuxième trimestre, le marché se détendrait de nouveau : la baisse de l'offre (-0,3 million de barils par jour), notamment de la mer du Nord, serait inférieure à celle de la demande. En effet, la fin de l'hiver dans les pays de l'hémisphère Nord réduirait leurs besoins énergétiques. Plus généralement,

la consommation des pays développés continuerait de se contracter.

Un baril de pétrole à 40 \$

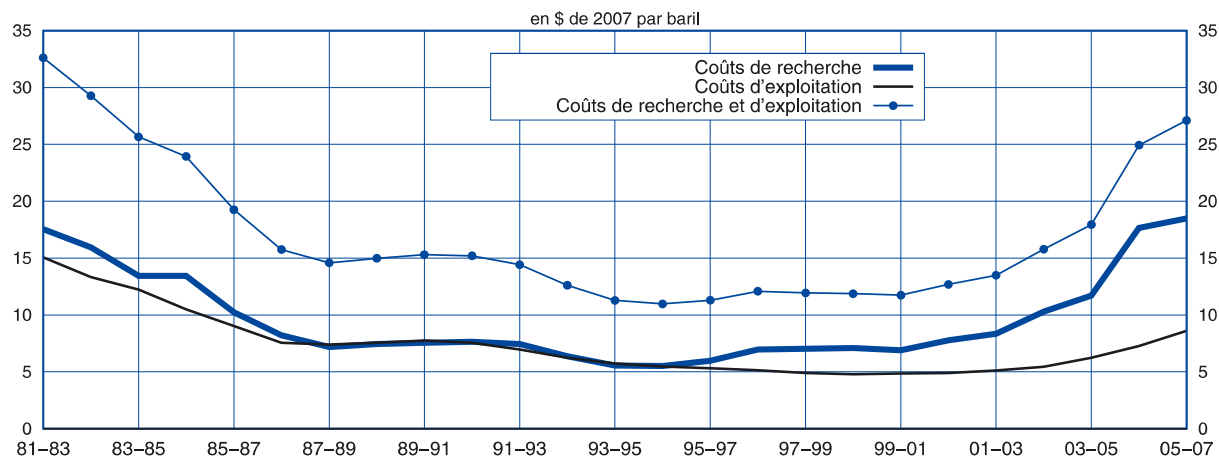
Le marché resterait par conséquent excédentaire sur toute la période de prévision. Les prix devraient ainsi baisser par rapport à leur niveau de janvier 2009 (44,6 \$ le baril) et ne pas dépasser 40 \$ en moyenne. Ils resteraient alors à peine supérieurs aux coûts de production et de recherche estimés à 30 \$ par baril (cf. graphique 2) : ceci freinerait considérablement les projets d'investissement et pourrait à nouveau soutenir les prix à terme. Deux aléas entourent ce scénario : l'ampleur du ralentissement de la demande des pays importateurs de pétrole, aujourd'hui particulièrement difficile à anticiper, et la capacité des pays producteurs à ajuster leur offre à la baisse de la demande. ■

1 - Production et demande mondiales hors stocks



Source : AIE et calculs Insee

2 - Coûts de production d'un baril de pétrole dans le monde



Source : Department of Energy (DoE)

Prix à la consommation

En moyenne sur l'année 2008, l'inflation s'est nettement redressée (2,8 %, après 1,5 % en 2007) en raison de la flambée des prix du pétrole et des matières premières alimentaires au premier semestre.

Depuis la mi-2008 néanmoins, la tendance à la désinflation est nette. Tout d'abord, les prix du pétrole ont chuté, poussant à la baisse les prix de l'énergie. Ensuite, l'inflation « sous-jacente » se replie : d'une part, la baisse des prix du pétrole, jointe à celle des matières premières alimentaires, entraîne celle des consommations intermédiaires et celle-ci se diffuse progressivement à l'ensemble de la chaîne de production ; d'autre part, le recul de la demande pèse sur les marges. En glissement annuel, l'inflation « sous-jacente » passerait ainsi progressivement de 2,1 % en octobre 2008 à 1,4 % en juin 2009.

Le glissement annuel des prix à la consommation serait même temporairement négatif, à -0,6 % en juin, du fait de l'ampleur des baisses de prix du pétrole enregistrées depuis l'été 2008.

Les prix de l'énergie concourent à la désinflation

Depuis l'été 2008, l'économie française enregistre un net mouvement de désinflation.

En effet, les prix de l'énergie ont fortement reflué par rapport à leur point haut de juillet 2008, dans le sillage des prix du Brent, passé de 133 \$ à 43 \$ entre juillet 2008 et février 2009. Sous l'hypothèse d'un prix du Brent stable en prévision à 40 dollars (cf. fiche Pétrole), la baisse des prix de l'énergie se poursuivrait à l'horizon de la prévision, au fur et à mesure que les fortes hausses du printemps 2008 cesseront de relever le glissement annuel (cf. tableau et graphique 3). Son ampleur dépasserait alors la contraction observée lors du contre choc pétrolier de 1986 : -19,9 % en glissement annuel en juin 2009 à comparer à -15,9 % en août 1986.

En glissement annuel, l'inflation totale deviendrait même temporairement négative en juin, à -0,6 % : la baisse des prix de l'énergie (contribuant à baisser l'indice d'ensemble de 1,4 point) ne serait que

partiellement compensée par l'inflation « sous-jacente » (dont la contribution à l'indice d'ensemble s'élèverait à +0,8 point).

L'inflation « sous-jacente » diminuerait également

L'inflation « sous-jacente », qui exclut principalement l'énergie et les produits alimentaires frais⁽¹⁾, serait également en repli : passée de 2,1 % en octobre 2008 à 1,9 % en février 2009, elle reviendrait à 1,4 % en juin en glissement annuel (cf. graphique 1). Les prix à la production ralentiraient en effet nettement : les baisses de prix de l'énergie et des matières premières alimentaires continueraient de se diffuser et le fléchissement de la demande continuerait de peser sur les marges des producteurs nationaux. Les prix des automobiles et des biens de consommation importés, freinés à l'étranger par les mêmes facteurs, participeraient également au ralentissement des prix à la consommation de ces secteurs. Enfin, la loi de modernisation de l'économie pèserait sur les marges à la distribution (cf. graphique 2). Toutefois, le repli de l'inflation « sous-jacente » resterait modéré au premier semestre, car celle-ci est peu réactive à la conjoncture, en phase basse comme en phase haute.

Baisse des prix des produits manufacturés

Le ralentissement des prix des produits manufacturés se poursuivrait : en juin 2009, ils diminueraient sur un an (-0,2 %), alors qu'ils étaient quasi stables en février. La diminution de 10 % des prix des médicaments génériques en 2009⁽²⁾ viendrait s'ajouter aux facteurs déjà mentionnés : diffusion de la chute des cours du Brent aux prix à la production et par suite aux prix à la consommation, fléchissement at-

(1) L'inflation « sous-jacente » exclut du calcul de l'inflation les tarifs publics et les produits à prix volatils, comme les produits frais et l'énergie. Elle est également corrigée des mesures fiscales. L'indice « sous-jacent » incorpore cependant 32 % des produits alimentaires.

(2) Le comité économique des produits de santé (CEPS), chargé de la régulation des prix des médicaments remboursables a décidé de ramener les prix des génériques à 45 % de celui des molécules originales (« princeps »), contre 50 % actuellement.

tendu de la demande, notamment dans le secteur de l'automobile et baisse des prix des biens importés.

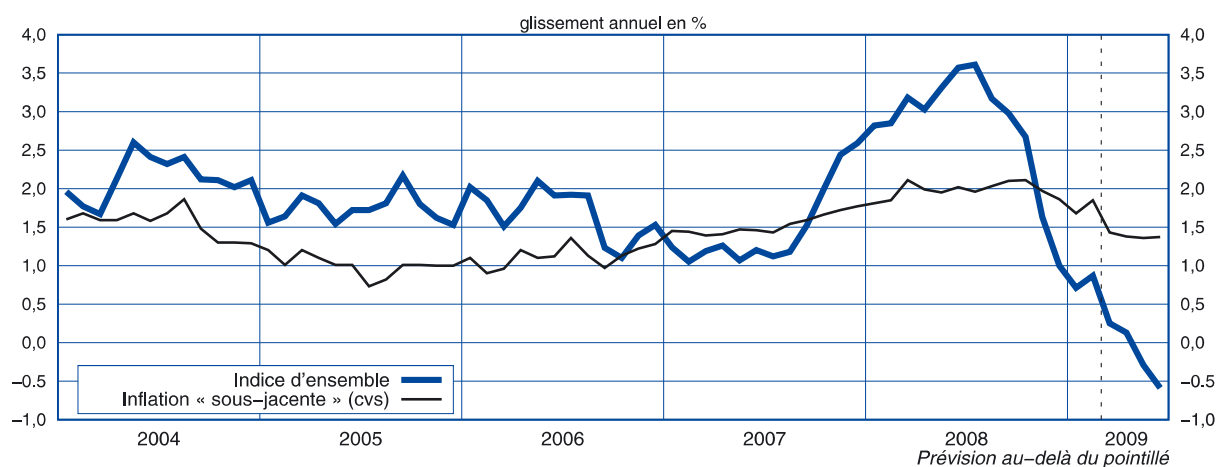
Néanmoins, en juin 2009, le repli du glissement annuel des prix par rapport à février resterait limitée, car il n'intégrera plus la forte baisse de juin 2008 sur les produits de santé : la mise en accès libre de plus de 200 médicaments dans les officines avait induit une diminution sensible de leurs prix.

Léger recul de l'inflation des services dans le sillage des services de transport

En février 2009, l'inflation des services s'est redressée sous l'effet de hausses inhabituelles des prix du transport aérien et de l'hébergement.

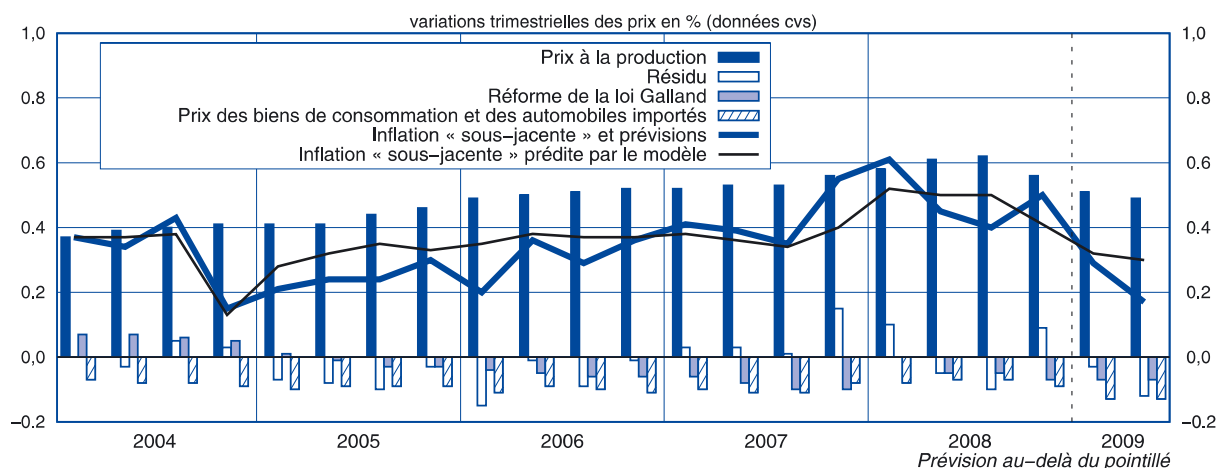
D'ici mi-2009, l'inflation des services diminuerait (à 2,5 % en glissement annuel en juin après 2,7 % en février), dans le sillage des services de transport. En effet, d'ici juin, les prix des billets d'avion se-

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

2 - Contributions à l'inflation « sous-jacente »



Note de lecture : La courbe représente l'inflation « sous-jacente » trimestrielle, qui dépend de la croissance trimestrielle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens de consommation et des automobiles importés. Une variable supplémentaire est introduite (« réformes de la loi Galland ») pour prendre en considération les effets baissiers sur les prix qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées fin 2004. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à l'inflation « sous-jacente ». Par exemple, au troisième trimestre 2007, l'inflation « sous-jacente » s'est établie à 0,35 % ; les prix à la production expliquent 0,55 point, la variable « Réformes de la loi Galland » et les prix des biens de consommation et des automobiles importés contribuent négativement (0,1 point chacun). La contribution du résidu est alors nulle pour ce trimestre.

Source : Insee

raient stables alors qu'ils avaient fortement augmenté l'année passée : les compagnies aériennes avaient répercuté sur leurs clients l'envolée des prix du pétrole au printemps 2008. Par ailleurs, l'effondrement des cours des matières premières alimentaires devrait en partie se retrouver dans les prix de la restauration. Le glissement annuel du prix des services atteindrait un point bas au début du printemps, le relèvement des tarifs dans la téléphonie mobile de l'année dernière sortant alors du glissement annuel.

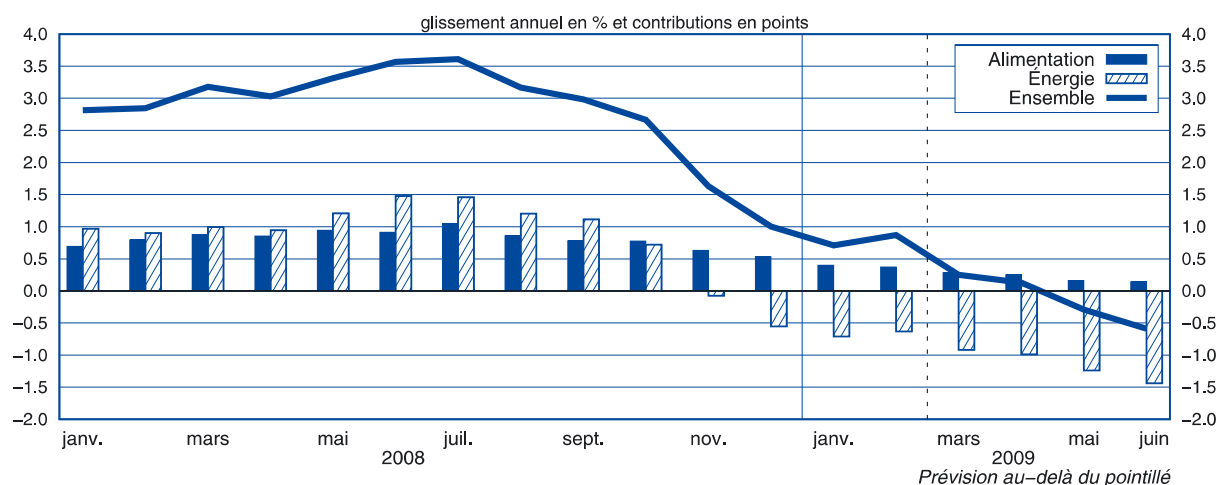
La diminution des prix agricoles réduirait l'inflation des produits alimentaires

L'inflation alimentaire continuerait de s'assagir. Le glissement annuel des prix se réduirait à 0,9 % en juin 2009 après 2,2 % en février (cf. tableau) et un

point haut à 6,4 % en juillet 2008. Depuis le printemps 2008, la baisse des prix agricoles à la production a induit une diminution des prix à la production dans l'industrie agro-alimentaire. Cette diminution continuerait de se diffuser au premier semestre 2009 aux prix de détail des produits alimentaires, hors produits frais. En outre, la hausse des prix dans la grande distribution continuerait d'être modérée par la montée en charge de la loi de modernisation de l'économie. Enfin, la pleine répercussion de la hausse des cours des matières premières alimentaires ayant eu lieu au premier semestre 2008, son impact sur le glissement annuel des prix disparaîtrait progressivement jusqu'en juin.

Pour les produits frais, le glissement annuel des prix devrait diminuer entre février et juin. L'année passée, de fortes hausses de prix avaient succédé aux baisses inhabituelles de janvier et février. ■

3 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

Les prix à la consommation

évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2009)	février 2008		juin 2008		février 2009		juin 2009		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2007	2008
Alimentation (16,5 %)	4,8	0,8	5,5	0,9	2,2	0,4	0,9	0,1	1,4	4,9
Tabac (1,7 %)	6,3	0,1	6,2	0,1	0,6	0,0	0,6	0,0	2,6	3,9
Produits manufacturés (31,5 %)	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	-0,2	-0,1	0,0	0,3
Énergie (7,2 %)	11,4	0,9	18,8	1,5	-8,8	-0,6	-19,9	-1,4	1,7	10,8
<i>dont : produits pétroliers (4,2 %)</i>	<i>17,6</i>	<i>0,8</i>	<i>28,0</i>	<i>1,3</i>	<i>-17,0</i>	<i>-0,8</i>	<i>-31,8</i>	<i>-1,3</i>	<i>1,5</i>	<i>14,8</i>
Services (43,0 %)	2,2	0,9	2,4	1,0	2,7	1,2	2,5	1,1	2,6	2,4
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	<i>2,9</i>	<i>0,2</i>	<i>2,3</i>	<i>0,2</i>	<i>2,7</i>	<i>0,2</i>	<i>2,8</i>	<i>0,2</i>	<i>3,5</i>	<i>2,5</i>
<i>services de santé (5,1 %)</i>	<i>1,9</i>	<i>0,1</i>	<i>1,9</i>	<i>0,1</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>2,4</i>	<i>1,4</i>
<i>transports-communications (5,2 %)</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>2,0</i>	<i>0,1</i>	<i>3,5</i>	<i>0,2</i>	<i>2,2</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>	<i>1,6</i>
<i>autres services (25,2 %)</i>	<i>2,6</i>	<i>0,6</i>	<i>2,7</i>	<i>0,7</i>	<i>2,9</i>	<i>0,7</i>	<i>2,8</i>	<i>0,7</i>	<i>2,7</i>	<i>2,7</i>
Ensemble (100 %)	2,8	2,8	3,6	3,6	0,9	0,9	-0,6	-0,6	1,5	2,8
Ensemble hors énergie (92,8 %)	2,1	1,9	2,3	2,1	1,7	1,6	1,2	1,1	1,5	2,1
Ensemble hors tabac (98,3 %)	2,8	2,7	3,5	3,5	0,9	0,9	-0,6	-0,6	1,5	2,8
Inflation «sous-jacente» (61,9 %)**	1,9	1,1	2,0	1,2	1,9	1,1	1,4	0,8	1,5	2,0
Ensemble IPCH*	3,2	3,2	4,0	4,0	1,0	1,0	-0,7	-0,7	1,6	3,2

■ Préviation

ga : glissement annuel

cga : contribution au glissement annuel de l'indice d'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et des variations saisonnières

Source : Insee

Emploi

L'emploi s'est retourné à la baisse au printemps 2008, avec le recul de l'activité. Depuis, les secteurs marchands ont perdu des emplois, la baisse de l'intérim ayant été particulièrement forte.

Au premier semestre 2009, les pertes d'emplois s'accroîtraient en lien avec la nette contraction de l'activité enregistrée au quatrième trimestre 2008 et prévue au premier semestre 2009. L'emploi marchand non agricole baisserait ainsi de 387 000 postes au premier semestre 2009, après 159 000 pertes au second semestre 2008. En revanche, l'emploi salarié des secteurs non marchands continuerait à croître, l'emploi non aidé restant dynamique et l'emploi aidé se maintenant.

Au total, l'emploi baisserait de plus de 330 000 postes sur les six premiers mois de 2009, après un recul de 90 000 sur l'ensemble de l'année 2008.

Les secteurs marchands seraient fortement touchés par la crise

Dès le deuxième trimestre 2008, avec le retournement de la conjoncture, les secteurs marchands ont commencé à perdre des emplois. La baisse de

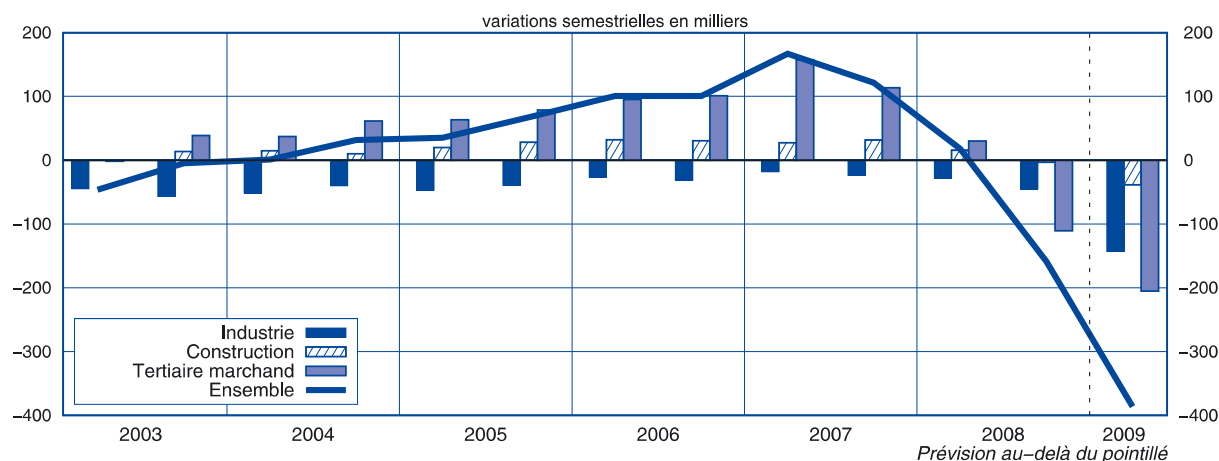
l'emploi s'est accentuée au fil des trimestres : l'emploi marchand non agricole s'est replié de 141 000 postes en 2008, dont 159 000 au second semestre (cf. tableau). Au premier semestre 2009, la contraction de l'activité se poursuivant, ce repli s'accroîtrait encore et l'emploi dans les secteurs marchands baisserait de 387 000 postes (cf. graphiques 1 et 3).

Services : un recul marqué de l'emploi intérimaire

La forte baisse de l'emploi marchand au second semestre 2008 est principalement imputable aux secteurs tertiaires marchands, et essentiellement au secteur de l'intérim. Hors intérim, le rythme des créations d'emploi a faibli mais est demeuré positif. Ainsi, sur l'année 2008, 139 000 emplois ont été perdus dans l'intérim alors que 59 000 postes ont été créés dans les autres secteurs tertiaires. Le fort repli de l'intérim est surtout le fait de la baisse de l'activité dans l'industrie et la construction, qui embauchent environ 65 % des intérimaires.

Pour la première moitié de 2009, les perspectives d'activité sont dégradées et les chefs d'entreprises du tertiaire sont pessimistes quant à l'évolution de leurs effectifs (cf. graphique 2). La baisse de l'em-

1 - Créations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



Source : Insee, estimations d'emploi

ploi dans les secteurs tertiaires marchands (y c. intérim) s'accroîtraient, avec 205 000 pertes au premier semestre 2009.

Forte baisse de l'emploi industriel

Dans les secteurs industriels, la croissance de la production depuis 2005 avait permis de limiter les pertes d'emploi. À l'inverse, fin 2008, la dégradation de la conjoncture industrielle s'est accompagnée d'une accélération des pertes d'emploi le secteur : au total les pertes d'emploi s'élèvent à 73 000 postes sur l'ensemble de l'année, après -42 000 emplois en 2007 (cf. tableau). Les chefs d'entreprises sont d'ailleurs très pessimistes sur l'évolution de leurs effectifs dans les prochains mois (cf. graphique 2). Comme l'activité industrielle poursuivrait sa contraction, l'emploi dans l'industrie baisserait ainsi de plus de 140 000 postes sur le premier semestre 2009.

La construction passerait dans le rouge en 2009

Avec seulement 13 000 emplois créés, 2008 a été l'année du ralentissement dans la construction, après deux années de forte croissance (cf. ta-

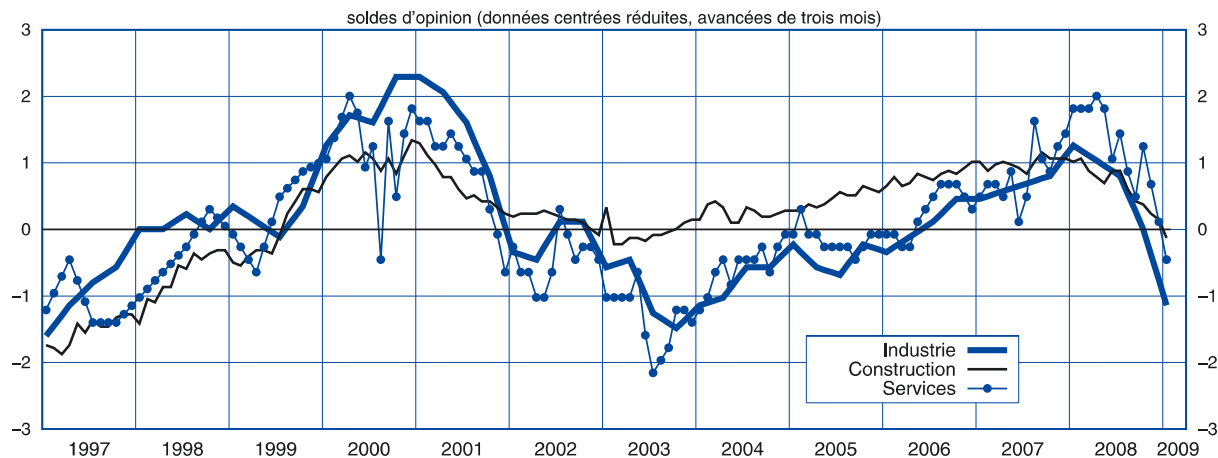
bleau). Au premier semestre 2009, les effectifs baisseraient nettement dans le secteur (-38 000 postes), comme l'anticipent les entrepreneurs (cf. graphique 2).

L'emploi des secteurs non marchands continue de croître

En 2008, 36 000 emplois seraient créés dans les secteurs non marchands. Cette augmentation est plus faible qu'en 2007 car le nombre de bénéficiaires des contrats aidés a diminué en 2008 (cf. éclairage « Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand et non-marchand en 2008 »). Dans le même temps, l'emploi privé des secteurs non marchands (aidé et non aidé) et l'emploi public non aidé ont continué de croître sur un rythme proche de celui de 2007.

Au premier semestre 2009, l'emploi privé dans les secteurs non marchands, peu sensible au cycle économique, progresserait toujours (+23 000, cf. tableau). Par ailleurs, le grand nombre d'entrées prévues en contrat aidé permettrait d'enrayer la baisse du nombre de bénéficiaires observée en 2008, et même d'en accroître le total. L'ensemble des secteurs non marchands créeraient ainsi 47 000 emplois au premier semestre 2009. ■

2 - L'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution prévue de leurs effectifs salariés



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Évolution de l'emploi

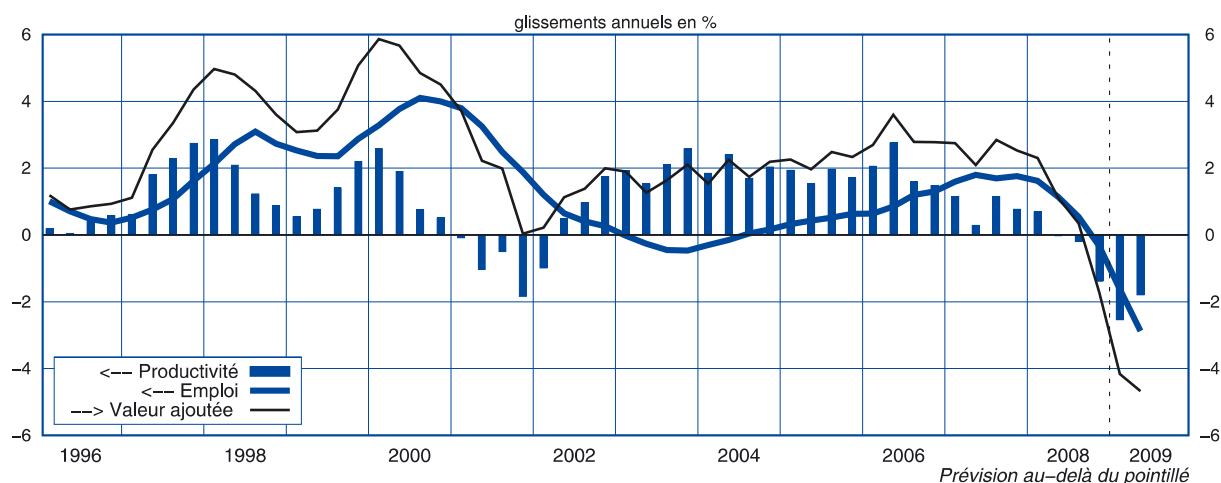
	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS				Niveau de fin de période (en milliers) CVS			
	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1
Salariés du secteur concurrentiel (1)+(2)	330	34	-135	-364	1,9	0,2	-0,7	-2,0	18108	18143	18008	17644
Secteurs principalement marchands non agricoles (1) dont :	288	18	-159	-387	1,8	0,1	-1,0	-2,4	16031	16048	15889	15503
Industrie :	-42	-28	-45	-143	-1,1	-0,8	-1,2	-4,0	3680	3652	3607	3464
dont :												
Industrie manufacturière	-35	-26	-43	-112	-1,2	-0,9	-1,5	-4,0	2897	2871	2828	2716
Construction	59	16	-3	-38	4,2	1,1	-0,2	-2,6	1474	1489	1486	1448
Tertiaire essentiellement marchand	271	30	-111	-205	2,6	0,3	-1,0	-1,9	10877	10907	10796	10591
Secteurs principalement non marchands (2) (établissements privés seulement)	42	17	24	23	2,0	0,8	1,1	1,1	2078	2094	2118	2141

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %)			
	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	288	18	-159	-387	1,8	0,1	-1,0	-2,4
Salariés agricoles	-12	0	0	0	-3,6	0,0	0,0	0,0
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	44	-2	38	47	0,6	0,0	0,5	0,7
Non-salariés	16	8	8	8	0,7	0,3	0,3	0,3
EMPLOI TOTAL	335	24	-113	-332	1,3	0,1	-0,4	-1,3

- Prévission
 (1) Secteurs EB à EP
 (2) Secteurs EQ et ER

Note de lecture : 135 000 emplois seraient détruits dans le secteur concurrentiel durant le deuxième semestre de 2008. Cela correspond à une baisse de 0,7 %. Ce secteur comprendrait, au 31 décembre 2008, 18 008 000 salariés.
 Source : Insee

3 - Emploi salarié et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

Éclairage - Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2008

Analyser l'impact de court terme des dispositifs d'aide à l'emploi nécessite de distinguer ceux qui s'appliquent au secteur marchand de ceux qui s'appliquent au secteur non marchand. Dans ce dernier, les dispositifs contribuent à l'emploi à hauteur du nombre de contrats créés ou détruits au cours de l'année. En revanche, dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide aurait été créée même si le dispositif n'avait pas existé. On parle alors d'effets d'aubaine, qui peuvent être différents d'une mesure à l'autre. L'effet sur l'emploi dans le secteur marchand est ainsi moindre que la variation du nombre de personnes en contrat aidé, l'effet emploi des contrats aidés étant estimé à partir d'études empiriques.

Ces évaluations sont donc entachées d'une certaine incertitude. Elles ne sont par ailleurs valides qu'à court terme : les évaluations de long terme nécessitent de prendre en compte les ajustements que les dispositifs entraînent sur le marché du travail (de salaires, de taux d'activité,...), les effets des contrats aidés sur le capital humain (comme la modification de la capacité d'insertion sur le marché du travail), ainsi que le poids du financement des dispositifs sur l'économie ; la prise en compte de ces différents effets de long terme serait susceptible de modifier sensiblement les évaluations présentées ici.

Forte baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand en 2008

En 2008, l'emploi aidé dans le secteur non marchand a baissé de 62 000 postes, le nombre d'entrées en dispositif ayant nettement reculé (cf. tableau). En effet, les entrées en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont été nettement moins nombreuses qu'en 2007 : 168 000 personnes sont entrées en CAE en 2008 contre 248 000 en 2007. Ainsi, fin 2008 seulement 103 000 personnes bénéficiaient d'un CAE, soit 47 000 de moins que fin 2007. De la même manière, l'impact sur l'emploi du contrat d'avenir (CAV), resté important en 2007 (+13 000 bénéficiaires fin 2007), a été négatif en 2008 (-9 000) du fait de moindres entrées en dispositif.

Le nombre de personnes bénéficiant d'un ancien contrat (contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, emplois jeunes) est de plus en plus faible ; les sorties observées de ces contrats deviennent donc marginales.

Les contrats aidés du secteur marchand : une baisse du nombre de bénéficiaires mais un effet très faible sur l'emploi en 2008

En 2008, l'effet sur l'emploi des contrats aidés du secteur marchand⁽¹⁾ aurait été légèrement négatif : 5 000 emplois auraient été perdus pendant l'année. Depuis 2004, l'impact de cette évolution sur l'emploi est très faible. Plutôt positif de 2004 à 2006 (+6 000 emplois créés en 2006), l'effet a été nul en 2007.

Ce faible effet négatif sur l'emploi en 2008 est à mettre en relation avec la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats et avec le moindre dynamisme des contrats en alternance.

En 2008, le contrat jeune en entreprise (CJE) a théoriquement fusionné avec le nouveau contrat initiative emploi (CIE) mis en place par le plan de cohésion sociale en 2005. Or, le nombre d'entrées dans ce contrat a été nettement moins important que celui qui avait lieu auparavant dans les deux contrats réunis : 35 000 embauches en CIE en 2008, pour 132 000 embauches en CIE ou en CJE en 2007.

De plus, contrairement à 2007, le nombre de bénéficiaires des autres dispositifs aidés du secteur marchand (hors alternance) a été en légère baisse en 2008. Le nombre de salariés ouvrant droit à l'exonération de charges en zone de revitalisation rurale (ZRR) et en zone de redynamisation urbaine (ZRU), ainsi que le nombre de personnes en contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) a diminué de respectivement 2 000 et 3 000, et le nombre de personnes bénéficiant d'un ancien CIE continue de baisser (-10 000 personnes).

En revanche, les contrats en alternance, les plus importants en nombre au sein des contrats aidés du secteur marchand, ont progressé. Mais ils ont été moins dynamiques en 2008 qu'en 2007 : fin 2008, 626 000 personnes bénéficiaient d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit 23 000 personnes de plus que fin 2007, après une hausse de 44 000 en 2007. Il n'y a plus aucune sortie des anciens dispositifs (adaptation, orientation, qualification) et les entrées en contrat de professionnalisation sont de plus en plus nombreuses : celui-ci a accueilli 174 000 personnes en 2008, après 164 000 en 2007. Le recours à un contrat d'apprentissage reste lui aussi à un niveau élevé (283 000 entrées en 2008). ■

(1) Contrats initiative emploi (CIE), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, de qualification...), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail, etc.

Les dispositifs d'aide à l'emploi : flux et nombre de bénéficiaires

en milliers, données brutes

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)				Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)				Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)**			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Emploi aidé dans le secteur marchand*	579	607	621	529	-53	-51	-17	-64	915	864	847	783
Abaissement des coûts salariaux	208	195	176	73	-34	-92	-61	-87	398	306	245	157
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	11	14	15	13	0	2	1	-2	11	13	14	12
Contrat Jeune en entreprise	63	78	94	0	0	3	16	-74	116	119	135	61
Abattement temps partiel	0	0	0	0	-83	-69	0	0	69	0	0	0
Contrat initiative emploi (ancienne formule)	39	0	0	0	-29	-52	-23	-10	124	72	49	39
Contrat initiative emploi (nouvelle formule)	88	80	38	35	73	13	-62	1	73	85	23	25
CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)	7	23	29	25	5	11	6	-3	6	16	23	20
Formation en alternance	371	412	445	456	-19	41	44	23	517	558	602	626
Dont :												
Apprentissage	258	271	281	283	15	23	18	7	368	391	409	416
Professionalisation	92	141	164	174	83	79	30	16	84	164	193	210
Emploi aidé dans le secteur non marchand	310	374	364	274	-25	23	-41	-62	266	289	248	186
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	137	257	248	168	121	45	-17	-47	121	166	150	103
Contrat d'avenir	16	94	113	105	15	60	13	-9	15	75	88	79
Contrats emploi solidarité	97	0	0	0	-89	-21	0	0	21	0	0	0
Contrats emploi consolidé	51	19	1	0	-35	-36	-19	-1	56	20	1	0
Emplois jeunes	8	4	2	1	-35	-25	-19	-5	52	28	9	4

* Hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

** Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de ruptures de contrat usuels ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, CNASEA

Chômage

Fin 2008, le chômage a fortement augmenté. Le retournement de la conjoncture intervenu en début d'année 2008 a en effet entraîné des pertes d'emploi de plus en plus importantes. Les jeunes ont été particulièrement touchés par la hausse du chômage. En moyenne sur le quatrième trimestre, 7,8 % de la population active était au chômage (8,2 % y compris Dom).

Au premier semestre 2009, le taux de chômage continuerait d'augmenter du fait de la forte baisse de l'emploi prévue. Il atteindrait ainsi 8,8 % en moyenne au deuxième trimestre 2009 (9,2 % y c. Dom).

Le taux de chômage a fortement augmenté à la fin de l'année 2008

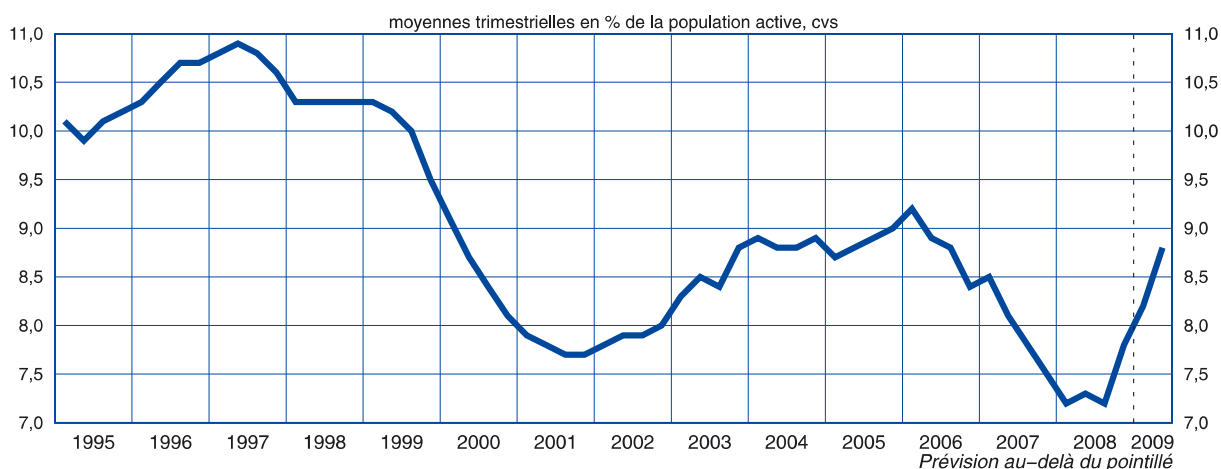
Entre début 2006 et début 2008, le taux de chômage au sens du BIT, évalué en moyenne sur le trimestre, a baissé de deux points ; il s'est alors établi à 7,2 % des actifs résidant en France métropolitaine (cf. graphique). Avec le retournement de la conjoncture, cette baisse s'est enrayée mi-2008. Puis, pour la première fois depuis 2005, le chômage a fortement augmenté au second semestre 2008 en raison de la forte baisse de l'emploi. Ainsi, au quatrième trimestre 2008, 7,8 % de la population active est au chômage.

La hausse du chômage touche particulièrement les jeunes

Les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, de même qu'ils bénéficiaient plus que les autres de la baisse du chômage en 2006 et en 2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés. Le taux de chômage des jeunes est reparti à la hausse : il a progressé de 2,9 points entre le premier et le quatrième trimestre, alors que la hausse du chômage des adultes a été plus tardive et s'est limitée à 0,4 point. Au quatrième trimestre, le taux de chômage des jeunes atteint ainsi 20,4 % de la population active, tandis que celui des 25 à 49 ans s'établit à 7,0 %. Toutefois, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte, du fait du grand nombre de jeunes en études. Ainsi, la part des chômeurs dans la population des 15-24 ans (actifs et inactifs) n'est que de 7,3 % en moyenne au quatrième trimestre 2008.

Chez les seniors, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point entre le premier et le quatrième trimestre 2008 ; au dernier trimestre 2008, 5,0 % des actifs de 50 ans ou plus sont au chômage.

Taux de chômage au sens du BIT



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

Le chômage continuerait d'augmenter fortement début 2009

Au premier semestre 2009, le taux de chômage continuerait d'augmenter du fait des nombreuses pertes d'emplois prévues dans l'économie française (cf. fiche « Emploi »). En effet, la population active se replierait légèrement au premier semestre (-17 000 personnes) après s'être montrée encore dynamique en 2008 (+93 000 personnes).

La contribution de la démographie et du taux d'activité tendanciel à la population active continuerait certes d'augmenter, mais sur un rythme moins soutenu que par le passé : +53 000 personnes en 2008 et +20 000 au premier semestre 2009, après +92 000 en 2007 et +150 000 en 2006. En effet, la hausse du nombre de personnes en âge de travailler est tirée par les seniors (55-64 ans), dont le taux d'activité est inférieur à celui des plus jeunes⁽¹⁾.

(1) Cf. le dossier « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », Note de conjoncture, mars 2008.

En outre, et pour la première fois depuis 2004, l'impact de la conjoncture du marché du travail sur la population active, « l'effet de flexion »⁽²⁾, serait négatif à partir du milieu de l'année 2008. Cet effet se renforcerait début 2009 : la dégradation de la conjoncture découragerait environ 35 000 personnes d'entrer sur le marché du travail au premier semestre 2009 (après 12 000 au semestre précédent). L'effet de flexion l'emporterait sur les effets démographiques, et la population active serait en légère baisse au premier semestre 2009.

Au total, le taux de chômage augmenterait encore nettement début 2009 : après 8,2 % de la population active en moyenne au premier trimestre 2009, il atteindrait 8,8 % au deuxième trimestre. ■

(2) Lorsque la conjoncture est mal orientée, une partie de la population peut renoncer à entrer sur le marché du travail, ou préfère en sortir (les jeunes peuvent décider de continuer leurs études, des chômeurs découragés peuvent cesser leurs recherches d'emploi, etc.). Symétriquement, une conjoncture bien orientée incite plus de personnes à se positionner sur le marché du travail. Ce phénomène est appelé « effet de flexion ».

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage (en moyenne trimestrielle)

en milliers

	2007	2007	2007	2007	2008	2008	2008	2008	2009	2009	2006	2007	2008	2009
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	61	54	48	41	34	28	25	27	31	34	271	205	114	65
Population des 15-59 ans	-16	-17	-19	-22	-25	-28	-30	-31	-31	-30	12	-73	-114	-62
Population active	124	-6	-10	-3	-16	35	-57	130	-5	-12	153	105	93	-17
dont :														
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	28	24	21	19	16	14	12	11	10	9	150	92	53	20
(b) Effets de flexion estimés	12	14	9	9	9	-1	-4	-8	-16	-20	31	44	-4	-36
(c) Effets estimés des politiques publiques	-3	-3	1	-1	2	0	-3	1	1	-1	-6	-6	0	-1
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	88	-41	-41	-30	-43	23	-62	126	0	0	-21	-25	44	0
Emploi	92	99	72	69	62	12	-25	-57	-132	-166	315	332	-9	-298
Rappel : Emploi en fin de période	126	72	73	65	58	-34	-16	-97	-167	-166	312	335	-90	-332
Chômage BIT	32	-105	-82	-72	-78	24	-31	187	127	154	-161	-228	102	281
	Moyenne trimestrielle										Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)	8,5	8,1	7,8	7,5	7,2	7,3	7,2	7,8	8,2	8,8	8,4	7,5	7,8	8,8

Prévision

Notes de lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent de la fiche « Emploi » de cette note de conjoncture, car elles sont calculées en moyenne trimestrielle, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans la fiche « Emploi ».
- La prévision est effectuée ici sur le champ de la France métropolitaine. L'écart avec le taux de chômage dans l'ensemble métropole et Dom est globalement constant, ce dernier étant environ de 0,4 point de pourcentage plus élevé que le taux sur la France métropolitaine.
- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

* variation semestrielle

Champ : France métropolitaine

Source : calculs Insee

Salaires

En 2008, le salaire de base (SMB) aurait augmenté un peu plus qu'en 2007 : +3,0 % après +2,7 %. En revanche, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole aurait gardé la même dynamique : +2,9 % après +3,0 %. Le relèvement du taux de majoration des heures supplémentaires a compensé le ralentissement imputable au secteur financier, qui a versé des primes bien moins importantes en 2008, ainsi qu'à la dégradation de la conjoncture. Le ralentissement des salaires nominaux s'accroîtrait au premier semestre 2009.

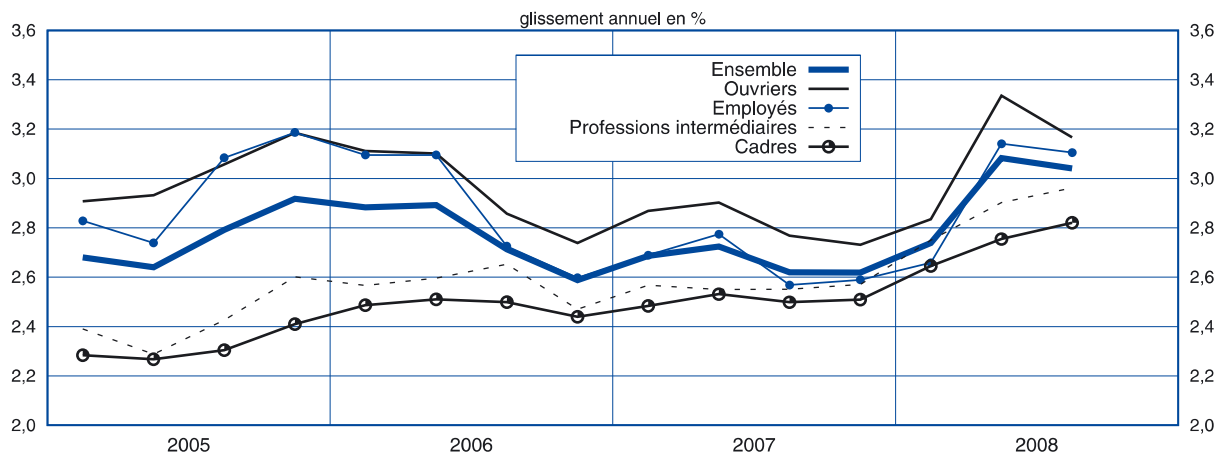
En termes réels, les salaires auraient stagné en 2008 en raison de la forte progression des prix jusqu'à l'été : +0,2 % pour le SMB et +0,1 % pour le SMPT, contre +1,2 % et +1,5 % respectivement en 2007. Cependant, ils auraient bénéficié du reflux de l'inflation à partir du second semestre. Ainsi, les salaires réels augmenteraient au quatrième trimestre 2008, et sur le premier semestre 2009 (+1,1 % pour le SMB, +0,6 % pour le SMPT). À l'issue du deuxième trimestre 2009, leur acquis de croissance sur l'année serait positif (+1,8 % pour le SMB, +1,3 % pour le SMPT).

Dans les administrations publiques, le SMPT aurait accéléré en 2008 (+3,0 % en 2008 après +2,7 % en 2007). Mais, en termes réels, il aurait stagné (+0,2 %), après une hausse de 1,2 % en 2007. Au premier semestre 2009, le SMPT évoluerait sur un rythme comparable à celui du quatrième trimestre 2008 du fait de l'absence de nouvelles mesures en faveur des salaires.

Net ralentissement du salaire de base en 2009

Sur l'année 2008, le salaire mensuel de base aurait augmenté un peu plus vite qu'en 2007 (+3,0 % après +2,7 % ; cf. tableau). Son augmentation a été principalement entraînée par la forte inflation observée jusqu'à l'été 2008 qui a notamment occasionné une revalorisation anticipée du SMIC au 1^{er} mai 2008. Le SMIC a, au total, progressé de 3,2 % en 2008 (après +2,3 % en 2007). L'amélioration des conditions sur le marché du travail jusqu'au début de 2008 a également favorisé la hausse des salaires nominaux. Ainsi, les salaires des ouvriers et des employés ont significativement

1 - Glissements annuels du salaire mensuel de base (SMB) par catégories socioprofessionnelles



Sources : Dares, Insee

accélééré au premier semestre, comme ceux des professions intermédiaires et des cadres dans une moindre mesure (cf. graphique 1).

Début 2009 cependant, le salaire de base ralentirait significativement (cf. graphique 2), du fait de la nette dégradation du marché du travail d'une part, et du repli de l'inflation d'autre part.

Le salaire moyen par tête stagnerait début 2009

Par rapport au salaire de base, le salaire moyen par tête (SMPT) intègre les primes, et il est sensible aux modifications dans la structure de l'emploi (cf. encadré). Les primes versées par les institutions financières ont été en 2008 bien moins importantes que celles, exceptionnellement élevées, de 2007. *A contrario*, le SMPT nominal a été soutenu par le relèvement du taux de majoration des heures supplémentaires. Au total, il n'aurait que très légèrement ralenti en 2008 (+2,9 % contre +3,0 % en 2007).

Début 2009, un ralentissement important s'amorcerait et le SMPT stagnerait. Le repli de l'inflation et l'augmentation du chômage freineraient fortement le SMPT (cf. graphique 2). S'y ajouteraient des facteurs plus ponctuels, comme la nouvelle baisse prévisible des primes versées en début d'année par les institutions financières, du fait de la dégradation des résultats du secteur bancaire. L'acquis de croissance du SMPT à la fin du premier semestre 2009 serait par conséquent faible (+1,1 %).

Les salaires réels se redresseraient début 2009

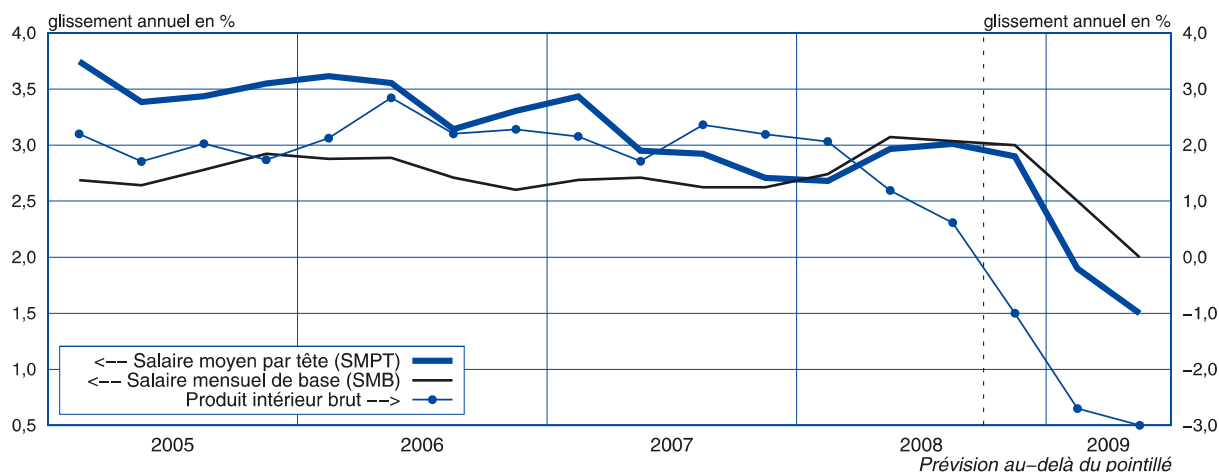
Sur l'ensemble de l'année 2008, les salaires réels auraient stagné, principalement à cause du pic d'inflation du premier semestre. Ainsi, le salaire de base réel n'aurait que très légèrement augmenté (+0,2 % après +1,2 % en 2007) et le SMPT réel aurait ralenti encore plus fortement (+0,1 % après +1,5 %).

Début 2009 en revanche, le repli de l'inflation soutiendrait le pouvoir d'achat des salaires. Il ferait plus que compenser l'impact négatif de la détérioration du marché du travail. Ainsi, le salaire de base réel serait en hausse significative sur cette période, avec un acquis de +1,8 % pour 2009 à l'issue du deuxième trimestre. Le SMPT réel augmenterait lui aussi, mais dans une moindre mesure, avec un acquis de croissance de +1,3 % à la fin du deuxième trimestre.

Le salaire réel aurait stagné en 2008 dans les administrations publiques

Au cours de l'année 2008, le point d'indice de la fonction publique a augmenté de 0,5 % au 1^{er} mars et de 0,3 % au 1^{er} octobre. Par ailleurs, l'indice minimum garanti a été rehaussé de 5 points au 1^{er} mai, puis de 2 points au 1^{er} juillet. En outre, en fin d'année, une prime a été versée aux agents dont le traitement indiciaire a crû moins que l'inflation sur la période 2003-2007 (mise en place du

2 - Évolution du salaire moyen par tête*, du salaire mensuel de base et du PIB



* Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

dispositif général de garantie individuelle du pouvoir d'achat ou GIPA). Au total, en incluant l'effet glissement-vieillesse-technicité (GVT), le salaire moyen par tête aurait augmenté de 3,0 % en 2008 dans la fonction publique, soit légèrement plus qu'en 2007 (+2,7 %).

En termes réels, les prix ayant nettement accéléré en moyenne annuelle entre 2007 et 2008, le SMPT des administrations publiques aurait stagné en 2008 (+0,2 %, après +1,2 % en 2007).

En 2009, les revalorisations programmées n'interviendraient qu'au-delà du premier semestre (elles seraient effectives à partir du 1^{er} juillet), de même que les mesures catégorielles, hormis pour les cadres du ministère de l'Éducation nationale qui recevraient des primes de fonction et de résultat à compter de janvier 2009. Ainsi le SMPT nominal augmenterait au premier semestre à un rythme comparable à celui du quatrième trimestre 2008 et son acquis de croissance pour 2009 s'établirait à 2,1 % à l'issue du deuxième trimestre. ■

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolution en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2008				2009		2007	2008	2009 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,8	1	0,6	0,6	0,4	0,4	2,7	3	1,7
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,2	0,4	0,6	0,7	0,1	0,1	3	2,9	1,1
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	2,7	3	2,1
Indice des prix à la consommation des ménages	0,9	0,8	0,4	-0,3	-0,3	-0,1	1,5	2,8	-0,1
SMB réel	-0,1	0,2	0,2	0,9	0,6	0,5	1,2	0,2	1,8
SMPT réel (SMNA)	0,3	-0,3	0,3	0,9	0,4	0,2	1,5	0,1	1,3
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	1,2	0,2	2,2

■ Prévision

Source : Insee

Le SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail, à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes). ■